



PROJET D'ACTIVITÉS 2014 DES LENDEMAINS QUI CHANTENT



L'association Des Lendemains Qui Chantent défend un projet artistique et culturel basé sur la promotion des musiques actuelles au travers de toutes ses composantes (pratique amateur, artistes professionnels, pluralités d'esthétiques).

Elle s'inscrit dans une volonté d'ancrage sur un territoire rural, une volonté d'ouverture, d'épanouissement et de solidarité. Elle se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire en défendant un projet associatif fortement teinté par une démarche fondée sur des valeurs humanistes et démocratiques.

L'association gère une salle de spectacles de 450 places et un équipement dédié à la répétition. Son projet est labellisé SMAC et inscrit une égalité de traitement pour l'éducation artistique, l'accompagnement des groupes musicaux et la diffusion de concerts. Son activité est à la fois positionnée entre les murs de la SMAC et ouverte sur le territoire (partenariat, coopération à divers échelons, concerts hors les murs, etc.).

Le présent document décrit le projet artistique et culturel de l'association pour l'année civile 2014. Il est à rapprocher de celui rédigé pour la période 2013, 2014 et 2015, période de 3 ans, correspondant au conventionnement pluriannuel et multipartite avec les collectivités et l'État. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'activité développée depuis la création de l'association. Il prend cependant en compte l'évolution des rapports des citoyens à la culture et le développement 'innovations qu'elle entraîne.

Dans un premier temps, nous décrirons les éléments de contexte sur lesquels s'appuie ce projet : repères historiques, géographiques, culturels et sociaux, mais aussi tendances, évolutions et perspectives.

Dans un deuxième temps, nous dégagerons une analyse de ce contexte et présenterons la politique qui fonde les grands enjeux du projet triennal.

Dans la troisième partie, nous détaillerons les objectifs opérationnels et les actions menées. Enfin, dans la quatrième et dernière partie de ce document, nous présenterons les moyens mobilisés ou à mobiliser pour leur mise en œuvre.

1. CONTEXTE

1.1. LES MUSIQUES ACTUELLES

1.1.1. REPÈRES SOCIO-HISTORIQUES

Le terme « musiques actuelles » est apparu dès les années 70 et a été officialisé par le Ministère de la Culture dans la seconde partie des années 90. Il désigne l'ensemble des musiques contemporaines non savantes et non écrites : la chanson, le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles, les musiques du monde, et les musiques amplifiées.

Le terme « musiques amplifiées » pour sa part, désigne les musiques actuelles nécessitant une chaîne d'amplification électroacoustique pour leur diffusion : micro, amplificateur et haut-parleur. Se retrouvent sous cette appellation, notamment le rock, le folk, le reggae, la soul, le rap, les musiques électroniques.

Leurs origines se forgent dans la rencontre fusionnelle entre le folklore anglo-saxon (musiques celtiques et country américaine) et la musique tribale africaine importée aux États-Unis par les noirs américains issus de l'esclavage.

Les musiques amplifiées peuvent être également désignées sous le terme de « variétés » ou « musiques populaires ». En effet, fidèles à leurs origines, ces musiques consacrent dans leur mode de transmission, le principe de l'oralité et de l'auto-apprentissage.

L'écoute de ces musiques est la première pratique culturelle des Français. Elles sont omniprésentes : télévisions, radios, magasins, attentes téléphoniques, publicités, lieux de fêtes... Chacun écoute ces musiques volontairement ou involontairement tous les jours. Elles sont devenues des produits de consommation issus d'une industrie culturelle qui est installée dans l'économie de marché comme tout autre secteur d'activité lucratif.

Mais nous parlons également d'artistes et d'œuvres artistiques. En France, les musiques actuelles trouvent donc leur place dans les politiques publiques culturelles subventionnées au même titre, que les autres arts, notamment dans les dispositifs de soutien : enseignement, formation, pratique, transmission des savoirs, création, diffusion, protection des œuvres, innovation artistique.

La France est, par ailleurs, signataire de la convention de l'UNESCO sur « la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » qui garantit le respect, l'égalité de traitement et de considération des pratiques culturelles et artistiques.

Et, en effet, les musiques actuelles ont un fort pouvoir d'identification, de construction de sens et de personnalité individuelle ou collective, notamment auprès de la jeunesse. Il est donc important de ne pas laisser ces musiques aux seules logiques de marché afin de pouvoir conduire l'auditeur vers une citoyenneté choisie, éclairée et critique et non vers une consommation formatée, imposée et subie. C'est le sens de la convention de l'UNESCO et, en France, le sens de l'intervention publique dans le secteur des musiques actuelles.

1.1.2. LE LABEL SMAC

Dans le domaine du spectacle vivant, le Ministère de la Culture développe un partenariat avec les collectivités territoriales autour de réseaux d'acteurs et d'équipements implantés en région, labellisés et structurants, participant à l'aménagement et l'irrigation culturelle des territoires. Ces labels délèguent à des équipements en région des missions d'intérêt général notamment dans la structuration à long terme de la qualité de l'offre et de l'activité professionnelle. Depuis 1998, un label et un réseau consacrés aux musiques actuelles sont développés autour de l'appellation « SMAC », Scène de Musiques Actuelles.

« Face aux profondes évolutions et mutations de la vie artistique, culturelle et économique, l'État réaffirme la nécessité de l'intervention de la puissance publique en faveur de la diversité artistique et culturelle dans le secteur des musiques actuelles, ainsi que du soutien à l'émergence et au renouvellement des formes dans le respect de l'équité territoriale. »

Cela implique le développement de projets territoriaux artistiques et culturels, de création et de diffusion, d'accompagnement et de soutien de la pratique en amateur. Conformément à la charte des missions de service public, l'État et les collectivités territoriales confient les missions relevant de ces objectifs à des équipes professionnelles évoluant dans des lieux adaptés à ces enjeux.

Aujourd'hui, plusieurs types de lieux, par l'histoire des projets artistiques et culturels, la taille, l'implantation territoriale, la nature de l'équipement et la mise en œuvre des thématiques, partagent les mêmes missions et les mêmes objectifs généraux. »

Extrait du préambule du « Cahier des missions et des charges pour les scènes de musiques actuelles ».

1.2. LE TERRITOIRE

1.2.1. HISTOIRE DES MUSIQUES ACTUELLES À TULLE

Depuis le début des années 80, Tulle n'a jamais cessé d'être un haut lieu des musiques actuelles et amplifiées en Limousin. Des associations comme « Rock à la Grange », « Swing Easy » ou plus récemment « Elizabeth My Dear », « Accords et Cris » ont contribué et contribuent au développement de ces musiques sur Tulle.

Grâce à l'activisme de ces associations et des personnes qui les portent, la Ville de Tulle a commencé, au début des années 2000, à prendre en compte ces pratiques. Les acteurs associatifs se sont regroupés et ont fondé un collectif qui a pris la forme d'une nouvelle association fédérative, l'association Des Lendemains Qui Chantent. C'est ainsi que le collectif a obtenu de la municipalité la construction, à Tulle, d'un équipement entièrement destiné à ces musiques. La Ville en a ensuite confié la gestion à l'association.

Le soutien de ce projet par les collectivités territoriales et par l'État a marqué une étape fondamentale dans la reconnaissance locale du secteur des musiques actuelles et amplifiées. Ce champ du spectacle vivant a été alors intégré à part entière dans les politiques culturelles locales. La salle Des Lendemains Qui Chantent et son projet sont alors considérés comme un véritable service public aux populations.

En 2006, l'État a labellisé le projet tulliste sur la base du label SMAC. Des Lendemains Qui Chantent est ainsi devenu le premier, et pour l'instant le seul, équipement musiques actuelles labellisé en Limousin.

1.2.2. HISTOIRE DES MUSIQUES ACTUELLES À TULLE

En 2014 l'association Des Lendemains Qui Chantent est dans sa troisième période de labellisation après 2006-2008 et 2010-2012. Cette période se déroule dans une certaine sérénité où l'ensemble des partenaires et l'association ont su trouver un bon équilibre. La direction du projet s'est affirmée, légitime et durable. Les partenaires ont une appréciation bienveillante de l'association. Le contexte est donc propice au renouvellement et au développement du label.

D'une part, le Ministère de la Culture a posé le principe d'un plan de développement des SMAC à l'horizon 2015. Si ce plan a pour ambition la création de nouveaux équipements, il permet néanmoins de reposer la pertinence du financement public de l'État sur les projets artistiques et culturels des lieux, notamment au regard de leur situation économique et géographique. Le portage par la petite Ville de Tulle de la SMAC est à ce titre, un élément de nature à faire jouer des rééquilibrages de péréquation.

D'autre part, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale sont entrés dans de nouvelles dynamiques de rapprochement qui bénéficient à l'éducation artistique. Cette dimension au cœur du cahier des charges des SMAC est un point fondamental du projet de développement de l'association dans le cadre du projet triennal et a été reconnu et valorisé par la DRAC dans la convention 2013-2015.

1.2.3. LES AUTRES ACTEURS CULTURELS EN RÉGION

Le Limousin affiche un nombre d'acteurs culturels relativement important par rapport à sa densité de population et sa ruralité, témoignage d'un investissement important des collectivités, à l'image de la Ville de Tulle. Cette dernière se distingue par une politique culturelle forte, plutôt inhabituelle pour une ville de cette importance.

En effet, la Ville de Tulle possède 4 équipements structurants : un pôle muséal dont le musée national de l'accordéon, le Théâtre de Tulle, le Conservatoire à Rayonnement Départemental et la SMAC. En outre, la Ville héberge 3 festivals musicaux d'importance : Les Nuits de Nacre (festival d'accordéon), Ô Les Chœurs (festival de musiques amplifiées), Du Bleu en Hiver (festival de jazz).

La Ville accueille également d'autres équipements culturels comme le cinéma Le Palace, la Médiathèque de la communauté d'agglomération ainsi que de nombreuses associations œuvrant dans le domaine culturel : l'ADIAM de la Corrèze, la Fédération des Associations Laïques de Corrèze (FAL 19 - Ligue de l'enseignement), Peuple et Culture, La Cour des Arts, Le Maxiphone Collectif, l'association Elizabeth My Dear, la radio associative Bram FM.

La Ville de Brive-la-Gaillarde a, quant à elle, développé récemment une politique culturelle volontariste centrée autour du Théâtre des Treize Arches. La Ville possède également un Conservatoire à Rayonnement Départemental et des studios de répétitions de musiques actuelles.

Le territoire corrézien dans son ensemble est parsemé d'initiatives notamment associatives et musicales : Tuberculture à Chanteix, le festival de Davignac par le Foyer Rural, le festival de Sédières, le réseau d'associations Au Bout de la Scène coordonné par la FAL 19. De plus, une structuration départementale et de mutualisation a vu le jour en 2011. Sous le nom de « La Plateforme », la FAL, Elizabeth My Dear et le festival de Davignac ont mutualisé leurs compétences et leur budget pour renforcer leur développement. La Plateforme s'est ensuite élargie avec l'arrivée en son sein de l'ADIAM et de l'association Des Lendemains Qui Chantent. Ainsi les associations de cette Plateforme posent un diagnostic commun et partagé sur le contexte du territoire et des populations de la Corrèze. Elles conviennent de s'associer au développement de leurs projets en ouvrant de nouvelles pistes de coopérations opérationnelles.

À l'échelle de la région, la Creuse, moins peuplée et encore plus rurale que la Corrèze, possède quelques équipements et acteurs notamment musicaux (Scène Nationale d'Aubusson, Centre Culturel Yves Furet à La Souterraine, association Le Gang de Guéret, L'Atelier à Royère de Vassivière). Cependant, la plupart des structures d'importance régionale se situent en Haute-Vienne et principalement sur la Ville de Limoges parmi lesquels nous pouvons notamment citer : La Fédération Hiéro Limoges, les Centres Culturels Municipaux de la Ville de Limoges dont le Centre Culturel John Lennon dédié aux musiques actuelles, La Fourmi et l'association L'Art... Scène, la radio associative Beaub FM...

1.2.4. PAUPÉRISATION ET PRÉCARISATION DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE

En Limousin, comme sur le reste du territoire national, la filière des musiques actuelles repose sur une forte mobilisation associative et privée, relevant parfois de l'économie souterraine (underground, bénévolat) fidèle à l'histoire de l'avènement des musiques actuelles dans les politiques publiques.

Depuis plus de quinze ans, les acteurs des musiques actuelles réalisent un travail important de structuration et de professionnalisation assumant un rôle prépondérant dans la diversité artistique et culturelle, la pluralité économique et l'équité territoriale. Leur militantisme et la persévérance dont ils ont fait preuve, dans le sens de l'intérêt général, a permis de nombreuses avancées.

Malgré la reconnaissance continue des musiques actuelles par les collectivités territoriales et le Ministère de la Culture, l'énoncé de principes ne suffit pas à endiguer la « fragilité durable » des acteurs. La plupart d'entre-eux connaissent des difficultés financières structurelles déterminantes.

Face à ces difficultés économiques, au ralentissement des financements publics et à la mutation profonde des comportements des spectateurs, les acteurs renforcent leur attachement au primat du collectif, en œuvrant plus que jamais au développement de solutions mutualisées. C'est désormais une obligation pour contribuer à pérenniser les activités sur les territoires au-delà des structures culturelles qui les portent.

1.3. LES MUTATIONS DU SECTEUR DU LOCAL AU GLOBAL

En 2013, les instances de l'association (Conseil d'Administration et Bureau) ont posé un diagnostic sur l'évolution du rapport à l'artistique dans un contexte de profonde mutation des comportements individuels en matière de musique et d'une baisse régulière de la fréquentation sur les concerts découvertes.

1.3.1. MUTATION TECHNOLOGIQUE

L'arrivée du numérique a profondément modifié le mode d'appropriation de la musique, notamment chez les plus jeunes. L'avènement du peer-to-peer puis du streaming (audio et surtout vidéo) a considérablement élargi la base des sources musicales aujourd'hui disponibles à l'infini, noyant la production locale (notamment française) dans le tout venant globalisé et mondialisé.

Les outils de consommation immédiate que sont les terminaux connectés (téléphones, tablettes) rendent le rapport à la musique toujours plus instantané voire plus instinctif, plus partagé renforçant à la fois l'aspect communautaire de la musique mais aussi paradoxalement sa diversité et son éclectisme.

L'évolution d'internet avec l'accentuation de l'interactivité a fait évoluer les relations interpersonnelles vers une sorte de hiérarchie complètement horizontale permettant le « Direct to fan ». Ainsi, il n'existe quasiment plus aucun intermédiaire entre le public et les artistes.

1.3.2. MUTATION ÉCONOMIQUE

Ces intermédiaires, passeurs de culture entre un public et un artiste, concernent de nombreux métiers, un pan important de l'économie du monde de la musique.

La chute des ventes de disques a bouleversé l'économie des maisons de disques et des labels notamment sur la prise de risque artistique et le développement de nouveaux artistes : moins de promotion, moins de relais média, moins de soutien à la tournée...

L'organisateur de concerts est aujourd'hui contraint d'assumer encore davantage de stratégies marketing pour les artistes programmés. C'est bien ainsi que fonctionnent aujourd'hui les grands festivals qui développent leur propre image commerciale, marqueur de référence pour le public. Pour le reste, globalement, la fréquentation est en baisse depuis plusieurs années dans l'ensemble des salles dédiées aux concerts, surtout lors des spectacles donnés par des artistes émergents.

La diminution globale de l'activité de ces intermédiaires entraîne à terme la paupérisation des moyens de production notamment collectifs comme les sources de redistribution via les sociétés civiles. Cela porte atteinte aux moyens de financement de structures du type de l'association Des Lendemains Qui Chantent.

1.3.3. CONTEXTE DE CRISE

Cette mutation économique intervient dans un contexte de contraction des recettes publiques lié à la fin d'un modèle de développement basé sur la croissance en Europe Occidentale. La situation économique globale dans laquelle nous évoluons aujourd'hui n'est pas particulièrement favorable à la consolidation d'un secteur déjà en difficultés chroniques.

Le resserrement du pouvoir d'achat entraîne également un transfert de dépenses des spectateurs vers des valeurs refuges (tête d'affiches ou festivals) plutôt que vers une ouverture sur la découverte et l'innovation artistique. Ce phénomène est particulièrement renforcé sur les territoires ruraux où la typologie socio-économique présente des difficultés (faiblesse des revenus, nature précaires des emplois, implantation difficile des entreprises) et où l'éloignement géographique impose des dépenses de transport supplémentaires, dont le coût est sans cesse en augmentation.

1.3.4. SITUATION LOCALE

La volonté maintenue de faire vivre un projet de SMAC sur le territoire tulliste a toujours été affichée par les élus. Mais, se reposant sur les acquis du projet, ceux-ci se sont peu à peu éloignés des enjeux de politique culturelle. C'est particulièrement problématique dans une période qui va précéder des élections locales.

La situation géographique de la salle reste un handicap récurrent. L'absence de « pas-de-porte » en centre-ville entraîne une difficulté de faire de la salle de concerts un lieu de passage, de ressource, et d'animation. L'attractivité de l'édifice peut être renforcée par la nouvelle proximité du « Labo » et par la revitalisation de l'animation sur le secteur de l'Auzelou. Mais aujourd'hui, le véritable secteur de revitalisation urbaine est à l'opposé, dans le quartier de la gare.

2. ENJEUX

2.1. TERRITORIALITÉ

L'association Des Lendemains Qui Chantent s'insère donc dans ce contexte à la fois rural, éclaté mais riche d'une diversité d'initiatives, d'acteurs, de projets et de territoires de projets.

Le premier enjeu est donc de développer un projet associatif, artistique et culturel qui prenne en compte toutes ces dimensions et réussisse à s'inscrire dans le respect du territoire, dans la cohérence et la complémentarité, sans l'hégémonie que pourrait laisser présupposer un label national SMAC.

Il s'agit dès lors de connaître et favoriser le développement du dynamisme artistique et culturel du territoire sur l'ensemble de ses échelles : locales, urbaines ou rurales, départementale et régionale.

Nous tenons à réduire les réflexes concurrentiels et la compétition pour établir des partenariats de projet avec les autres acteurs du territoire situés sur le même secteur d'activité.

Nous soutenons les nouvelles initiatives du secteur qui émergent sur le territoire en évitant les positions hégémoniques et les processus de concentration, en se contraignant à une auto-limitation. Cela revient à s'accorder sur l'idée que l'aide au plus petit que soi ne génère pas une limitation du pouvoir d'action, mais bien un enrichissement collectif et la constitution progressive de forces de la société civile capables d'entreprendre des actions locales homogènes, cohérentes, citoyennes et solidaires.

Ces dynamiques participent à l'aménagement du territoire et à son décloisonnement culturel. Dès lors il convient dans notre projet d'activité de défendre :

- la prise en compte des territoires ruraux,
- le soutien aux initiatives et aux porteurs de projets,
- le développement de réseaux d'acteurs.

2.2. OUVERTURE

Positionnée sur une critique de la pensée dominante d'une culture universelle, celle des « œuvres capitales de l'humanité », l'association ambitionne de lutter contre la pensée unique et de permettre à chacun d'être autonome dans ses choix.

Inscrits dans une vision démocratique et participative de la culture, nous défendons une organisation horizontale où le travail artistique trouve sa justification non pas dans le caractère universel des œuvres, mais dans la reconnaissance de l'égalité de toutes les cultures, fondement de la défense de la diversité culturelle que pose la convention de l'UNESCO sur ce thème.

Ce principe de reconnaissance égale des différentes cultures n'est valable que dans la mesure où nous sommes en capacité de créer des espaces garantissant leur confrontation, dans le respect mutuel de chacune d'entre elles. Ce sont ces espaces qui placent la démocratie au cœur des politiques artistiques et culturelles et donnent corps au « vivre ensemble ». C'est ainsi défendre l'éclectisme, la pluralité. C'est ce qui fonde, à notre sens, la notion de l'intérêt général.

L'enjeu est donc bien de donner accès à tous à l'ensemble du projet de l'association et plus largement à l'ensemble du champ des possibles des musiques actuelles et amplifiées, de faire et de proposer de découvrir, de développer la rencontre entre les publics.

Aussi, nous privilégions les entrées suivantes :

- le croisement des esthétiques et des pratiques,
- les actions de sensibilisation et de pratiques artistiques en direction des plus jeunes,
- l'accompagnement des groupes locaux.

2.3. ÉPANOUISSEMENT

Selon nous, la culture est l'expression esthétique d'un art de vivre. Elle est le terrain d'investissements personnels et collectifs formateurs et essentiels dans la construction d'une personnalité propre à chacun. Nous considérons la culture comme lieu et moments de vie, porteuse de sens et d'identité, profondément socialisatrice. L'enjeu est d'aider à la construction et à la réalisation de soi.

L'association entend donner les conditions d'un épanouissement des citoyens. Elle est ouverte sur le monde, sur son environnement. Elle permet à chacun d'entrer dans son fonctionnement et d'y trouver une place.

Notre projet repose de manière essentielle sur le bénévolat et la prise en compte des pratiques amateur. Il permet de fonctionner de manière démocratique, d'expérimenter une forme d'organisation politique participative issue de l'éducation populaire.

Cette posture pose la transmission, l'échange et la formation au cœur du projet associatif : informer, sensibiliser, transmettre des savoirs, des savoir-faire, des outils.

2.4. SOLIDARITÉ

La dynamique de l'association repose sur la force des propositions individuelles et collectives. Par ailleurs, l'association s'oblige à remettre régulièrement en cause ses pratiques et à impulser des temps d'échanges collectifs sur celles-ci. Ces méthodes de conduite du projet sont un fondement qui favorise le faire ensemble.

L'association est un acteur local revendiquant une identité citoyenne, plaçant la volonté de solidarité au service de l'homme, privilégiant le service rendu au profit dégagé. Nous déclarons notre attachement à un modèle de développement, local et mondial, fondé sur la coopération et l'équité. Nous affirmons notre appartenance à la sphère de l'économie sociale et solidaire.

Nos initiatives jouent un rôle transversal. Elles se préoccupent de rencontres et d'échanges artistiques et culturels dans des cadres favorables au respect de la dignité de chacun, mais aussi de lutte contre les inégalités, contre les discriminations, contre les exclusions. Notre projet place un enjeu de tolérance et d'entre-aide dans ses priorités. Enfin, nous plaçons le principe de solidarité dans toutes nos actions ainsi que la réflexion sur la mise en œuvre des principes du développement durable.

3. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

3.1. ANCRAGE TERRITORIAL

Compte tenu du contexte et des enjeux d'ancrage territorial, le premier objectif de l'année 2014 repose sur les partenariats locaux.

3.1.1. PARTENARIATS LOCAUX

Les Sept Collines

La relation à l'autre équipement du spectacle vivant sur la Ville de Tulle, Les Sept Collines, scène conventionnée, se pose au premier rang des partenariats locaux. Nous sommes engagés sur un partenariat depuis plusieurs années autour du festival de jazz porté en commun avec la FAL 19 et le Maxiphone Collectif. Ce festival, « Du Bleu En Hiver, Jazz[s] En tête » Le festival « Du Bleu En Hiver, Jazz[s] En tête », se reconduira en 2014 pour sa neuvième édition du 22 au 25 janvier.

Le partenariat avec Les 7 Collines se traduira également par la coproduction de spectacles programmés ensemble dans l'un ou l'autre des 2 équipements. Ces coproductions pourront donner lieu à des activités artistiques annexes : actions de sensibilisation, pratiques artistiques.

ADIAM/FAL

En complément de l'offre déjà existante, souvent calibrée dans des formats classiques (concerts payants en salle, festival avec forte densité artistique), nous souhaitons renouveler l'action « C'est M.A. Tournée » en 2014 consistant à développer une offre de concerts itinérants en milieu rural dans un rapport de proximité avec les populations locales.

En partenariat avec l'ADIAM et la FAL, nous organiserons 2 tournées sur les communes de la Corrèze avec des artistes de musiques actuelles dont le répertoire reste accessible à tous et à toutes les générations et dont la fiche technique est considérablement allégée pour pouvoir se produire partout. Ces tournées sont construites sur le principe de la gratuité et vise un public local, les habitants des communes traversées dont les personnes qui n'ont jamais fréquenté de concerts de musiques actuelles.

3.1.2. STRUCTURATION DU SECTEUR

La Plateforme Musiques Actuelles de la Corrèze

Ce collectif informel regroupant depuis 2012 la FAL, Elizabeth My Dear, le Foyer Rural de Davignac, Des Lendemains Qui Chantent et l'ADIAM s'est structuré en 2013. Les actions de coproductions nées au sein du collectif sont pour la plupart reconduites ou développées en 2014.

Le réseau maintient son existence avec l'objectif de renforcer la connaissance mutuelle des associations, de leur projet et de leurs actions. La perspective potentielle d'un SOLIMA (Schéma d'Orientation des Lieux Musiques Actuelles, espace de concertation entre acteurs publics et privés) en Corrèze pourrait permettre le développement de ressources d'animation pour permettre à la plateforme de devenir un véritable réseau départemental.

Dynamique Régionale des Acteurs Musiques Actuelles en Limousin

Le collectif d'acteurs du Limousin resserré autour de Des Lendemains Qui Chantent, La Fédération Hiero Limoges, Beaub FM, La Fourmi, L'ArtScène, Mégablast et L'Antenne, a difficilement survécu à l'exercice 2013. Il conviendra en 2014 de relancer une dynamique autour des forces vives et volontaires de la région.

Cette nouvelle initiative pourra prendre appui d'une part sur le binôme moteur Des Lendemains Qui Chantent – Fédération Hiero, et d'autre part sur l'intervention de la Fédélima. La Région Limousin devra être également associée, notamment pour assurer des moyens dédiés à l'animation.

Dynamiques des arts vivants en Massif Central

L'action d'aide à la tournée des artistes et groupes de musiques actuelles se terminera tout début 2014. Cette année sera le temps du bilan et des perspectives. Au sein du comité de pilotage de l'action, aux côtés des agences régionales Transfo Auvergne, Réseau en Scène Languedoc Roussillon et AVEC Limousin, Des Lendemains Qui Chantent participera à l'élaboration des nouvelles actions de structuration de la filière économique des arts vivants en Massif Central.

L'année 2014 devra également être marquée par des actions de transition visant à maintenir l'animation du comité de pilotage, la tenue de rencontres professionnelles des acteurs et l'intégration d'une nouvelle région, probablement Midi-Pyrénées, au sein du collectif.

Live Cube

En 2014, nous dresserons le bilan du projet de coopération entre les lieux de répétitions et d'accompagnement des pratiques musicales de Dinan, Tulle et Beaumont. Il s'agira d'identifier des pistes de poursuite de collaboration notamment sur l'échange de groupes et l'animation de rencontres régulières des équipes pédagogiques.

Cette année 2014 sera par ailleurs le temps de la réalisation de l'action 3, à savoir l'étude portant sur l'accompagnement. Cette étude sera réalisée par Romain Mercier sous l'égide d'un comité de pilotage associant la Fédélima et le collectif RPM (Recherche en Pédagogie Musicale). Elle aura vocation à compléter la littérature existante sur l'activité d'accompagnement des groupes musiques actuelles.

3.2. ACTIONS CULTURELLES

Les enjeux identifiés par l'association portent principalement sur la prise en compte du citoyen et de son rapport à la culture. Différentes actions sont mises en place en 2014 pour répondre à ces enjeux.

3.2.1. ACTION DE SENSIBILISATION ARTISTIQUE

Diffusion Jeune Public

Des Lendemains Qui Chantent organisera régulièrement des concerts en direction du public enfant. Nous proposerons à un artiste, accueilli dans le cadre d'une résidence ou d'un concert, de se déplacer à la crèche et d'offrir un concert en acoustique d'une demi-heure environ aux enfants de 0 à 3 ans.

L'association proposera également des concerts tout public à vocation familiale. Cela pourra être sous la forme de goûter-concert où il sera proposé à un artiste d'adapter son spectacle en termes de durée et surtout de niveau sonore au jeune public présent. Cela pourra également être sous la forme d'un spectacle exclusivement créé pour le jeune public.

Interventions en collèges et lycées

En partenariat avec Bram FM et l'OCCE, l'association a inscrit des élèves du lycée Edmond Perrier au dispositif national des « Chroniques Lycéennes » en 2013. Les élèves sont accompagnés sur la découverte, l'écoute et la rédaction de critiques de chansons.

Par ailleurs, des interventions en classe seront réalisées sur l'ensemble du département. Les contenus abordés sont les suivants : histoire des musiques actuelles, découverte du monde associatif, présentation de la SMAC, prévention des risques auditifs. Certaines classes seront également accueillies pour la visite des locaux, la découverte d'un groupe en résidence ou un travail spécifique (par exemple : étude acoustique).

Enfin, un partenariat avec une classe du lycée Cassin de Tulle permettra aux élèves de découvrir les métiers et missions liés à l'organisation de concerts. Les élèves seront ensuite amenés à devenir eux-mêmes organisateurs d'un concert à Des Lendemains Qui Chantent.

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Nous continuerons à travailler sur des interventions artistiques en détention, à la maison d'arrêt de Tulle et/ou au centre de détention d'Uzerche. Il s'agira de concerts en détention ou d'ateliers de découverte ou de pratique auprès des personnes détenues.

Le programme sera élaboré conjointement avec la responsable des actions culturelles du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

3.2.2. PRATIQUES ARTISTIQUES

Les Oreilles En Pointe

Le but de ce projet qui réunit 3 partenaires (l'OCCE, le CRD et Des Lendemain Qui Chantent) est de permettre un accès à la pratique instrumentale pour les enfants de classes primaires sous la forme d'un orchestre de ukulélés, et si possible de faire une restitution publique.

Le ukulélé est une guitare de petite taille parfaitement adaptée à la morphologie des enfants. C'est un instrument facile à prendre en main, et sur lequel on peut rapidement jouer quelques accords, une mélodie simple. Sébastien Chadelaud, titulaire du DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) et professeur de guitare et de musiques actuelles au CRD de Tulle se chargera d'animer les ateliers de ukulélé.

Nous associerons le groupe Yalta Club au projet afin de créer des temps de rencontre artistes-élèves, faire découvrir un nouvel univers musical aux élèves. Nous envisagerons un rendu (ou une étape de travail) avec les artistes pour un temps festif et familial.

Le projet s'étalera du mois de janvier au mois de juin sur une quinzaine de séances de travail avec le musicien intervenant. Il concernera 12 élèves de CLIS à l'école Joliot Curie à Tulle, 6 CM1 et 10 CM2 de la classe de cycle 3 de l'école de Lagarde Enval.

Musiques Actuelles au Collège

Nous reconduisons cette action sur la saison 2013/2014 pour la deuxième année. Imaginée et menée dans le cadre de la Plateforme Musiques Actuelles de la Corrèze avec l'ADIAM Corrèze et La Ligue de l'Enseignement - FAL 19, cette action inclura désormais un nouveau partenaire, l'Office Central de Coopération à l'École. Elle visera toujours à favoriser l'expression individuelle et collective des collégiens participants en leur permettant d'écrire leurs propres chansons, de les interpréter et de les enregistrer. L'apport de l'OCCE reposera essentiellement sur l'organisation, la coordination et l'animation d'une Rencontre Forum et le soutien technique et pédagogique aux acteurs.

Cette année, c'est l'artiste Syrano qui mènera les élèves sur le chemin de la création durant le premier semestre de l'année 2014. Suite au bilan 2013, le planning d'interventions en classe sera plus resserré. Les séances d'enregistrement auront lieu au nouveau Labo et les répétitions à Des Lendemain Qui Chantent, ainsi que la représentation finale sur scène. L'ensemble sera précédé d'une rencontre forum réunissant Syrano, tous les élèves, les organisateurs et les enseignants sur une journée entière rythmée par différents ateliers.

Atelier création avec l'hôpital de jour

Initiée en 2013 et pour la seconde année, l'action en direction de l'hôpital de jour se poursuivra jusqu'en juin 2014. Assurés par Marion Lherbeil, les ateliers se dérouleront désormais au Labo où l'utilisation des micros et des retours seront mis en avant dans le travail de recherche avec les patients.

L'objectif de cette action reste d'atteindre un résultat scénique à partir d'une pratique artistique musicale collective. Une représentation finale sur scène à destination des familles sera organisée. Éventuellement, d'autres activités menées par l'hôpital pourront se greffer autour de l'action : journal de bord, photos, création graphique pour la communication...

Chorale Rock

En 2014, les répétitions de la chorale rock continueront. Elles se dérouleront toujours les lundis de 18h30 à 20h30. Toujours sous la houlette du chef de chœur Alan Lemesle, l'effectif pourra évoluer vers sa taille critique idéale de 20 participants.

Le travail d'interprétation devrait être suffisamment avancé pour permettre une nouvelle présentation publique courant du premier semestre 2014. Une autre présentation pourra avoir lieu lors de la soirée dédiée aux chorales organisée par la Ville de Tulle en juillet.

Répétitions

L'association met à disposition des groupes locaux deux studios de répétition équipés, avec un régisseur qui accompagne les musiciens dans leur pratique (mise en place technique, gestion sonore, enregistrement, mixage des maquettes). Le régisseur mobilisera les ressources nécessaires lorsqu'il estimera la formation prête à passer des étapes :

- enregistrement de répétitions et/ou maquettage ;
- diffusion dans le cadre d'opérations spécifiques : scène ouverte, scène Labo, fête de la musique, première partie ;
- accompagnement à la répétition avec l'intervention des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle ;
- résidence de création ou répétition en condition scène.

Dans la convention entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle et l'association Des Lendemains Qui Chantent, Sébastien Chadelaud, sur sa décharge horaire, continuera ses séances au Labo de pratique autour de la voix, ouvertes à tous les chanteurs.

Par ailleurs, le régisseur des studios de répétitions organisera bimensuellement une soirée bœuf le mardi soir destinée à faire se croiser des musiciens différents, à les faire jouer ensemble et à développer la pratique collective. Ces soirées bœufs se dérouleront au Labo, mais également trimestriellement sur scène, à Des Lendemains Qui Chantent.

Repérages

L'ADIAM de la Corrèze et Des Lendemains Qui Chantent ont imaginé une action visant à repérer les groupes musicaux sur l'ensemble du département, à offrir pour quelques uns d'entre-eux un concert à la SMAC, à établir un diagnostic sur leur projet artistique, et à construire un accompagnement adapté à chacun d'entre eux.

Ainsi, c'est un appel à candidatures qui débute l'action, suivi d'une sélection sur dossier et écoute par un jury composé de l'ADIAM, Des Lendemains Qui Chantent, du CRD, et des studios de Brive. Trois groupes seront retenus pour un concert, un diagnostic et un plan d'accompagnement.

Cette action se déroulera deux fois durant le premier semestre 2014 soit 6 groupes repérés et accompagnés.

Masterclass

Nous proposerons régulièrement, avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle, des rencontres sous la forme de masterclass avec des artistes programmés à la salle de concerts. Ce sera le cas sur le début d'année avec la classe de violoncelle et l'artiste Didier Petit dans le cadre du festival « Du Bleu en Hiver », ainsi qu'avec la classe d'improvisation et les installations sonores de Pierre Bastien.

3.2.3. CENTRE RESSOURCES

Nous accueillerons les groupes musicaux mais également tout porteur de projet pour leur fournir des renseignements techniques. Nous aurons également pour mission de les orienter, soit sur la Fédération Hiero Limoges, soit sur le Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative animé par La Ligue de l'Enseignement – FAL 19.

Avec cette dernière, nous continuerons également à proposer les « Boîtes à Outils », temps de formation gratuits, ouverts à tous, avec l'intervention de personnes qualifiées et compétentes sur des sujets préalablement identifiés. Ces temps s'organisent dans le cadre des formations des bénévoles de la FAL.

Enfin, nous maintiendrons également notre espace documentaire ouvert lors des permanences régulières au Labo.

3.2.4. PRÉVENTION

Pour les musiciens du Labo, il sera possible de se doter d'une paire de bouchons moulés à leurs oreilles ou une paire de bouchons standard adaptée aux musiciens à un prix négocié, afin de réduire les risques liés à l'exposition prolongée aux forts volumes sonores. Des plaquettes d'information sur les risques auditifs et des bouchons jetables seront également à disposition des spectateurs lors des concerts.

La salle de spectacle est également équipée d'un limiteur. Les locaux de répétition seront équipés d'un sonomètre afin de permettre aux musiciens de contrôler leur exposition aux hauts volumes sonores.

Le spectacle de prévention des risques auditifs « Peace and Lobe » pourra être également organisé pour des séances scolaires, en partenariat avec la Fédération Hiero Limoges.

Dans le bar de la salle de spectacles, de la documentation sur les risques liés aux dangers de la consommation d'alcool, ainsi qu'une borne éthylotest sont mis à disposition gratuitement pour le public. Il est à noter que les boissons sans alcool sont moins chères que les boissons alcoolisées.

3.3. DIFFUSION ARTISTIQUE

3.3.1. DIFFUSION DES GROUPES LOCAUX

L'association est inscrite dans plusieurs dispositifs locaux ou nationaux d'aide au développement des groupes. D'abord, elle accueillera le festival du Conseil Régional des Jeunes « Vache'ment Jeune » qui permet d'offrir une première scène à des groupes dont les membres ont entre 15 et 22 ans.

L'association organisera également une double soirée dédiée aux groupes locaux issus à la fois du Labo et du Conservatoire. Cela constituera l'épreuve d'examen d'évaluation du département musiques actuelles du CRD. L'objectif de cette double soirée sera de mélanger les praticiens afin de décroiser les 2 entrées pédagogiques : l'autodidaxie des groupes du Labo et l'enseignement musical des musiciens du CRD.

Par ailleurs, nous souhaitons produire un nouveau disque « 100 % Corrèze » avec l'ADIAM de la Corrèze. Environ 12 morceaux musicaux devraient y figurer, à raison de 2 morceaux par groupe, pour 6 groupes.

L'association participera au dispositif jeunes talents mis en place par la Caisse d'Épargne. Il s'agira de présenter un groupe local au concours régional et éventuellement national. Ce dispositif permettra en outre l'organisation d'un concert et d'une captation vidéo.

Les Scènes Ouvertes seront poursuivies. Opérations conjointement organisées par le Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin, la Ligue de la l'Enseignement – FAL 19, Peuple et Culture, Les 7 Collines et Des Lendemain Qui Chantent. Trois Scènes Ouvertes seront organisées dans l'année dans un lieu différent à chaque séance. Elles permettront d'accueillir gratuitement le public autour d'un apéritif et de leur présenter les débuts d'artistes souvent amateurs. Il s'agit en règle générale de 4 présentations de 20 minutes, croisant tous les arts de la scène.

Enfin, sur la diffusion, l'association Des Lendemain Qui Chantent permettra, par ses choix de programmation en première partie, en co-plateau, ou sur les dispositifs précédemment cités, la diffusion de temps de concerts conséquents pour les groupes du Limousin.

3.3.2. PROGRAMMATION DES CONCERTS

L'association Des Lendemain Qui Chantent assurera une programmation d'une trentaine de concerts par an entre les murs de la SMAC dans la salle de spectacle. Par ailleurs, nous lancerons un nouveau rendez-vous régulier et gratuit dédié à la programmation locale ou découverte, chaque jeudi soir sur la scène du bar. Sur l'ensemble de ces concerts, les lignes artistiques seront basées sur :

- des artistes découvertes œuvrant dans le champ des musiques amplifiées, issus principalement des musiques électroniques ou du rock où les éléments liés à l'utilisation des guitares électriques, de la saturation du son, de la puissance sonore, de l'évocation de la transgression et de la subversion restent centraux ;
- des artistes possédant un répertoire destiné à un public plus intergénérationnel, qui réinterrogent les musiques traditionnelles, les musiques du monde ou la chanson ;
- des artistes du jazz et des musiques improvisées particulièrement au travers du festival « Bleu en Hiver, Jazz[s] en tête ».

Par ailleurs, le territoire rural d'implantation de la SMAC calibre la programmation. Celle-ci s'effectuera de manière éclectique, variée, alternant artistes découvertes et artistes remarquables par la profession.

La salle de concerts Des Lendemain Qui Chantent sera aussi mise à disposition de porteurs de projets de diffusion artistique. L'association participera ainsi à l'accompagnement de l'organisation de la soirée, du concert, du porteur du projet.

3.3.3. LES 10 ANS !

Ouverte en février 2004, fruit d'une intense activité militante, citoyenne, associative et politique, la salle de concerts Des Lendemain Qui Chantent a cristallisé pendant 10 ans une partie de la politique culturelle du territoire. Elle a compté dans la construction d'une identité locale, pour bon nombre d'habitants. L'anniversaire sera l'occasion de célébrer cette transformation sociale et culturelle, de mesurer le chemin parcouru et d'offrir au territoire une manifestation festive, gratuite et transgénérationnelle. Cette manifestation est prévue pour la rentrée 2014 (septembre), volontairement décalée de la date exacte de l'anniversaire officiel en raison de calendrier électoral.

Nous souhaitons forger un événementiel qui prenne corps dans la Ville, témoin des évolutions du projet artistique et culturel de l'association depuis 10 ans : diffusion ambitieuse axée sur la découverte, projet spécifique jeune public mêlant action culturelle et diffusion, valorisation de l'action d'accompagnement des projets locaux, prise en compte des territoires ruraux et des partenariats locaux.

3.3.4. RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Nous maintiendrons l'accueil de résidences à la SMAC. Il s'agit ici de donner plus de moyens aux artistes professionnels et aux producteurs pour répéter ou construire leur spectacle dans l'objectif de participer à la consolidation des projets et au renouvellement des formes artistiques.

Nous travaillerons sur ces résidences avec la Région Limousin qui souhaite redéfinir les conditions d'aide à la production des spectacles pour la saison 2014/2015. Dans cette perspective, l'association devra être force de proposition pour faire reconnaître les spécificités des musiques actuelles dans le domaine de la production (difficulté de l'insertion professionnelle, délais courts et naissances spontanées des projets artistiques).

3.3.5. PRODUCTION

En 2014, nous continuerons à faire tourner la One Man Conf' « T'as vu c'que t'écoutes ?! ». Il s'agira de faire évoluer les conditions de tournée en plaçant un régisseur sur la route avec Alan Lemesle. Pour cela, il nous faudra augmenter le prix de vente du spectacle, mais aussi mobiliser les moyens de tournée à disposition (commission 45 production du CNV, commission 7 préproduction du CNV, aide à la tournée de la SACEM).

Cette année sera également l'occasion de la création d'une deuxième conférence dédiée à la chanson française.

3.3.6. SOCIO-HISTOIRE DES MUSIQUES ACTUELLES

En 2014, l'objectif de cette recherche sera de continuer le recueil de tout le matériel d'étude identifié en 2013. Ces fonds seront dans un premier temps présentés et diffusés sur le site internet de l'association sous la forme d'articles visant à valoriser auprès de tous le patrimoine des musiques actuelles du territoire.

De plus, un temps de restitution intermédiaire auprès des personnes porteuses de mémoire, assorti d'un moment de convivialité (repas et jam session), sera programmé afin de remercier et d'impliquer encore davantage ces individus au projet de socio-histoire.

D'autres éléments de valorisation seront en cours de réalisation. Les éléments recueillis donneront lieu en 2015 à la réalisation d'une exposition assortie de son catalogue pour permettre l'accès à tous aux résultats des recherches mais également pour garder une trace du patrimoine constitué et du travail effectué.

4. MOYENS MIS EN OEUVRE

4.1. LOCAUX

4.1.1. LA SALLE DE CONCERT

L'association Des Lendemains Qui Chantent occupe et gère la salle municipale du même nom. Elle est mise à disposition de l'association par la Mairie. La convention liant ces parties sera à renouveler en intégrant les articles liés au matériel scénique mis à disposition de l'association.

L'espace du bar sera remodelé pour accueillir des concerts : ajout d'une scène sous l'escalier d'accès à l'étage, refonte de l'éclairage, installation d'un système son pour les concerts en fixe et d'une correction acoustique.

L'équipement scénique a été partiellement renouvelé et complété en 2013. Il convient désormais d'optimiser son installation et son utilisation afin de garantir son efficacité maximum.

4.2.1. LES STUDIOS DE RÉPÉTITION

Depuis l'automne 2013, nous gérons un nouveau bâtiment dédié aux répétitions et à l'hébergement d'artistes : Le Labo. Il est composé de 2 espaces dédiés à la répétition (un studio de 28 m² et un studio de 18 m²), d'un espace accueil ainsi que d'un espace pour une régie d'enregistrement. Il conviendra en 2014 de réaliser la fin de l'investissement matériel notamment en équipant en batteries, amplis guitares et amplis basses chacun des 2 studios. Nous veillerons à choisir du matériel qui puisse être également utile sur scène lors des demandes techniques des groupes accueillis.

4.2. MOYENS HUMAINS

4.2.1. L'ÉQUIPE SALARIÉE

En 2014, l'équipe salariée de l'association sera ainsi composée :

- un directeur, Damien Morisot, en CDI en poste depuis le 5 septembre 2011,
- une administratrice, Ana Leylavergne, en CDI en poste depuis le 1er septembre 2010,
- une programmatrice, Noémie Lemesle, en CDI en poste depuis le 1er mars 2009,
- un régisseur principal, Matthias Colombel, en CDI en poste depuis le 6 octobre 2012,
- une attachée à la communication, Enora Mahé, en CDI en poste depuis le 20 août 2012,
- un régisseur des studios de répétition, Sylvain Martinie, en CDI en poste depuis le 6 septembre 2010,
- une attachée à l'accueil et à l'information, Aurélie Van Peteghem, en CDI en poste depuis le 3 janvier 2012,
- une attachée à l'accueil des artistes, Clémentine Teilhet, en CDII à mi-temps, en poste depuis le 1er octobre 2012,
- un chargé de mission, Romain Mercier, en CDD depuis le 18 février 2013.

Pour ce dernier, sa première mission de 12 mois sur le projet « Dynamique des Arts Vivants en Massif Central » se terminera le 17 février 2014. Un second contrat lui sera proposé pour une mission de 8 mois sur la réalisation de l'étude Live-Cube sur l'accompagnement.

L'équipe salariée doit également évoluer sur l'année avec l'embauche sur le dispositif d'aide à l'emploi « Emploi d'Avenir » d'un(e) assistant(e) administratif et d'un(e) maquettiste vidéo. Ces deux postes seront à durée déterminée et aucune pérennisation n'est envisagée pour l'instant.

Le premier poste permettra de :

- seconder l'administratrice sur la charge de travail,
- assurer le relais lors des absences de l'administratrice liées à un Congé Individuel de Formation à temps partiel,
- assurer une transition vers un recrutement à terme pour son remplacement,
- soulager le reste de l'équipe sur d'autres missions (suivi de production, montage des tournées, gestion du bar et des ouvertures publiques, etc.).

Le second poste répondra aux besoins posés par le Conseil d'Administration. Celui-ci a en effet décidé d'investir sérieusement dans la production vidéo afin d'une part de mieux utiliser ce média, et d'autre part de proposer une vraie plus-value en terme d'accueil pour les groupes accompagnés ou programmés par l'association.

L'équipe salariée sera complétée sur les temps d'exploitation des concerts et des actions artistiques par des techniciens intermittents. Enfin, nous continuerons l'accueil et l'accompagnement de stagiaires du secteur culturel dans leur projet professionnel.

Des entretiens individuels des salariés auront lieu à la date d'anniversaire des embauches ou des précédents entretiens individuels, conduits par le directeur et le président. Ils viendront compléter les temps d'évaluation collective sous forme de séminaires semestriels.

4.2.2. VIE ASSOCIATIVE

Le pilotage stratégique de l'association est assuré par le Conseil d'Administration composé de 10 élus. L'année 2014 devrait voir son effectif se renouveler et se compléter. Il reste en effet 4 sièges non pourvus au sein de cette instance. Le Conseil d'Administration aura notamment pour mission de travailler à la révision du règlement intérieur de l'association.

Par ailleurs, l'association fonctionne également grâce à l'implication de bénévoles militants, environ 40 personnes. Des temps festifs permettront de réunir les équipes salariées et bénévoles afin de continuer à resserrer les liens et à maintenir la convivialité nécessaire à l'engagement des personnes.

Enfin, nous poursuivrons le travail sur le fonds archivistique de l'association. Il s'agira de continuer l'inventaire des archives administratives papier, leur classement suivant le tableau de gestion des documents puis leur dépôt aux archives municipales. À l'issue de ce travail, il conviendra d'effectuer la mise en œuvre de l'archivage des données numériques, travail complexe qui demandera de modifier les modes d'organisation interne de l'équipe.

4.3. CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

En 2014, l'association sera dans sa seconde année d'exercice de la nouvelle contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales dans le cadre du label SMAC. Cette convention établie pour 3 ans sur la période 2013-2015 sera signée en début d'année. Elle prendra donc fin au 31 décembre 2015.

La convention prévoit pour l'année 2014 la reconduction des subventions de fonctionnement de la DRAC, de la Ville de Tulle et une progression annuelle du Conseil Général et Régional. Par ailleurs, la Ville de Tulle reprendra à sa charge la gestion des fluides, en en déduisant le coût de sa subvention de fonctionnement.

En outre, la convention prévoit le maintien des aides à l'emploi à savoir :

- une aide du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) sur le poste de direction,
- deux aides sur des emplois associatifs de la Région fléchées sur 2 postes.

4.4. AUTRES RESSOURCES

L'association dispose de recettes propres essentiellement centrées sur la billetterie et la buvette.

L'association maintiendra en 2014 ses partenariats privés avec la Caisse d'Épargne, ainsi que dans le cadre du mécénat, le Centre Leclerc de Tulle et l'entreprise Mespoulet. Elle devra renouer avec le partenariat privé de Véolia Environnement.

L'association bénéficie chaque année de financements issus du secteur professionnel de la musique : soutien de la SACEM dans le cadre de l'accompagnement des jeunes artistes, soutien du Centre National des Variétés (CNV) dans le cadre de l'aide à la diffusion et de l'aide à la résidence musiques actuelles.

Enfin, la Ville de Tulle prend à sa charge pour le compte de l'association l'entretien des bâtiments par la mise à disposition de personnel et de produits.

4.5. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'association place les publics au cœur de ses projets, de leur conception à leur évaluation. C'est pourquoi toutes les actions sont évaluées de manière participative en associant le public touché.

Nos actions participent à la construction et au développement de la personne. C'est donc bien cet élément qu'il convient de mesurer. Aucun critère ni chiffre, objectif ou rationnel, n'est en mesure d'apporter des éléments de réponse quant à l'évaluation de ce qui a été modifié imperceptiblement sur ce plan chez le spectateur, le stagiaire, le musicien.

Seules les personnes bénéficiaires sont en mesure d'exprimer, à l'issue de l'échange artistique ou parfois bien plus tard, dans quelles mesures l'action a façonné leur pratique, leur vision du monde, leur perception des autres, ou leur connaissance de soi.

Il s'agit également de déterminer collectivement entre l'association et les bénéficiaires, quels sont les objectifs et les ressources apportées par chacun lors d'une action. C'est cette construction commune qui engage les parties sur une éthique culturelle définissant le cadre d'un Vivre Ensemble donnant sa légitimité d'intérêt général à l'action.

Dès lors, nous nous attachons à provoquer des allers-retours qualitatifs des publics touchés, seuls éléments tangibles de l'efficacité d'une action. Cela passe par des enquêtes, des entretiens individuels et des réunions collectives.

PARTENAIRES

LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION RELATIVE AU LABEL NATIONAL « SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES »



LES AIDES AUX PROJETS



MÉGÉNAT ET PARTENARIATS PRIVÉS



LES AIDES À L'INVESTISSEMENT



DES LENDEMAINS QUI CHANTENT EST INSCRIT DANS LE PROJET « DYNAMIQUES DES ARTS VIVANTS EN MASSIF CENTRAL »



DES LENDEMAINS QUI CHANTENT MÈNE DES PROJETS AVEC LA PLATEFORME MUSIQUES ACTUELLES DE CORRÈZE



DES LENDEMAINS QUI CHANTENT MÈNE DES COPRODUCTIONS AVEC DES ACTEURS LOCAUX



PARTENARIATS MÉDIAS



DES LENDEMAINS QUI CHANTENT EST MEMBRE DE RÉSEAUX NATIONAUX

